

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie de Saint-Julien-de-Coppel, samedi 4 février 2017 à 9 heures conformément aux convocations du 23 janvier 2017. Est inscrit à l'ordre du jour : Aide sociale, mutuelle de village, bilan Noël des aînés, permanences, concert, Compte Administratif 2016, Compte de Gestion 2016, Budget Primitif 2017, questions diverses.

### **Séance du 4 février 2017**

**L'an deux mille dix-sept, le quatre février** à 9 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Julien-de-Coppel, sous la Présidence de Monsieur Dominique VAURIS.

Date de la Convocation du Comité d'Administration : 23 janvier 2017

**L'an deux mille dix-sept, le quatre février** à 9 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Julien-de-Coppel, sous la Présidence de Monsieur Dominique VAURIS.

Date de la Convocation du Comité d'Administration : 23 janvier 2017

Présents : Mesdames Myriam BLANZAT, Charline MONNET, Monsieur Jean-François BOIRIE, Mesdames Lise-Ophélie CHARVILLAT, Monique FAURE, Eliane DONADIEU, Viviane MEUNIER, Madame Mireille GAYNARD (arrivée à 10h15 avant les délibérations), Monsieur Guillaume BOUIN, Madame Marie-Claire CROIZET.

Excusée : Madame Charline MONNET

Procuration : Madame Charline MONNET à Madame Myriam BLANZAT

Secrétaire de séance : Madame Myriam BLANZAT.

### **AIDE SOCIALE : DOSSIERS EN COURS**

Un état des lieux est fait sur les dossiers en cours et sur les points de vigilance envers certaines personnes.

### **MUTUELLE DE VILLAGE**

Myriam BLANZAT présente le dispositif «Mutuelle de Village» qui pourrait faire l'objet d'un partenariat avec la mutuelle Précocia (première mutuelle de village du Puy-de-Dôme). Ce dispositif déjà en place sur plusieurs communes du Puy-de-Dôme offre par voie contractuelle spécifique, une couverture santé à moindre coût. Face au constat de difficultés pour l'accès aux soins et même de précarité en la matière, les formules attractives proposées avec prestations de qualité du fait de la mutualisation, peuvent faire baisser les dépenses en matière de garanties.

Après discussion, une rencontre avec M. Fabien PAULET, gestionnaire de la mutuelle Précocia sera programmée, en vue de la mise en place de ce dispositif dès la fin de l'été. Le choix de cette période permettra un accompagnement possible des futurs adhérents à la résiliation de leur éventuel actuel contrat, dans les délais impartis (pour une adhésion nouvelle dès janvier 2018). Un rendez-vous lui sera proposé samedi 11 mars en milieu de matinée.

### **BILAN NOEL DES AINES**

Un échange sur l'organisation du Noël des Aînés 2016 et le bilan en termes d'effectif et financier est débattu.

Lise-Ophélie CHARVILLAT rappelle que les restos du cœur ont reçu une dotation de plats cuisinés d'une valeur de 305 euros (représentants 11 valeurs marchandes de colis offerts par leurs bénéficiaires aux restos du cœur), achetés à «Simply Billom» qui, par ailleurs à majoré d'une valeur de 10 %, les achats effectués par ses soins.

Douze nouvelles personnes seront conviées à participer aux festivités du prochain Noël. A l'unanimité, compte-tenu de l'avis des invités 2016, Gérard LEBault, musicien sera à nouveau sollicité pour l'animation à venir. Le traiteur Jean-Michel LABONNE de Bromont-Lamothe est quant à lui déjà retenu.

### **PERMANENCES DU CCAS**

Au constat général, les permanences mises en place sur la commune ne sont pas adaptées aux besoins de notre commune. Les permanences du CCAS seront par conséquent supprimées. A contrario, un ou plusieurs membres se rendront disponibles en cas de sollicitation pour un administré.

### **CONFERENCES**

Monsieur le Maire prendra contact avec la gendarmerie pour l'organisation avec les services d'une séance d'information sur un thème à définir.

Myriam BLANZAT demandera à la mutuelle Précocia la tenue d'une réunion publique d'information pour présenter les garanties qui peuvent être offertes par les mutuelles, leurs importances, les relations et les services qui peuvent être apportés.

### **CONCERT**

Lise-Ophélie CHARVILLAT propose un concert de l'ensemble SAMSHABATI (polyphonies traditionnelles de Géorgie), en l'église de Saint-Julien-de-Coppel le 19, 20 ou 21 mai. Sous réserve de la suffisance de l'acoustique, une date sera réservée à l'audition des chants de ce groupe classés au patrimoine immatériel mondial de l'humanité par l'UNESCO.

### **D01-040217 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Madame Myriam BLANZAT est élue présidente pour l'examen du compte administratif 2016. Ce dernier est adopté à l'unanimité. Il fait apparaître un résultat global excédentaire au 31/12/2016 de 3 192.59 euros en section de fonctionnement.

### **D02-040217 – COMPTE DE GESTION 2016**

Le compte de gestion établi par le percepteur présentant le même résultat final que le compte administratif est adopté à l'unanimité.

### **D03-040217 – BUDGET PRIMITIF 2017**

Le Président et la Vice-Présidente présentent aux membres du Conseil d'Administration le projet de Budget Primitif 2017.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 7 200 euros en section de fonctionnement.

Après examen détaillé, le budget du CCAS est adopté à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **AIDE BENEVOLE**

Il est fait part de l'intérêt porté par Madame Nicole RAYMOND, aux activités du CCAS, qui propose son aide en cas de besoin.

Les membres remercient Madame RAYMOND pour cette initiative.

#### **COMMERCE AMBULANT**

Lise-Ophélie CHARVILLAT fait part de la sollicitation d'un réparateur ambulant en matière d'optique.

Le concept novateur interpelle l'assistance qui souhaite une présentation de la démarche et projet de Monsieur Benoît DELAFOY «Auvergne Optic Mobile», aussi une rencontre en Mairie est programmée samedi 11 mars à 9h30.

**Fin de séance à 11h**